

Pour les personnes qui souhaitent prendre rendez-vous, je vous précise les modalités de consultation au cabinet dans le cadre du déconfinement annoncé le 11 mai 2020 par le gouvernement.

Il n'y a pas à ce jour de directives précises de la Direction Générale de la Santé mais nous, praticien de médecine chinoise, nous nous calerons sur ses recommandations pour le secteur paramédical et sur les documents suivants :

- **GUIDE PRATIQUE DES MESURES DE PREVENTION DU CORONAVIRUS POUR LES PRATICIENS DE MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE**
Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise - FNMTC (18 pages)
- **COVID 19 - CONSIGNES SANITAIRES A USAGE DES THERAPEUTES**
Consignes d'hygiène du cabinet de soin pour une réouverture le 11 Mai
Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise – UFPMTC
- **CORONAVIRUS (COVID-19)**
ANNEXE 9 CONSIGNES D'HYGIENE DU CABINET MEDICAL
Ministère des Solidarités et de la Santé

GENERALITES

- Respect des **gestes barrières*** en salle d'attente, WC et cabinet (*confère notice Ministère de la Santé)
- Ne pas venir si vous présentez des signes laissant penser à un COVID19.
- Lavage des mains dès l'arrivée au cabinet.
- Port d'un masque pendant tout le temps de présence en salle d'attente et au cabinet.
- Ne pas arriver plus de 5 minutes avant l'heure du rendez-vous. Venir seul(e) (sauf les mineurs) ; les éventuels accompagnants vous attendent à l'extérieur (dans leur voiture).
- Dans la mesure du possible, venir avec votre propre stylo pour le règlement par chèque (ou pré-rempli) ou prévoir l'appoint pour le règlement en espèces.
- Ne pas toucher aux objets et aux surfaces.

DEUX POSSIBILITES DE CONSULTATION

1 - SUIVI DE DIAGNOSTIC DE MEDECINE CHINOISE PAR TELEPHONE OU SKYPE

Pour toutes les personnes fragiles et/ou à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV2, telles que :

- Les patients présentant des signes de covid-19 (toux ou fièvre ou dyspnée) ;
- Les femmes enceintes quel que soit le stade de la grossesse ;
- Les personnes âgées fragiles ;
- Les patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédent d'AVC ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;
- Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Les personnes présentant une obésité morbide ;
- Les personnes avec une immunodépression, malades atteints de cancer sous traitement.

MODALITES :

- Le coût de la consultation par téléphone comprend ma préparation en vue de l'entretien. Le règlement se fait avant la séance par virement.
- Prise de RDV par téléphone et explication du déroulement de la séance et du coût.

2 - LE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE EN MEDECINE CHINOISE ET LE SOIN TUI NA

- Règles strictes de réception au cabinet selon les recommandations du Ministère de la Santé.
- La personne apporte son masque et son gel hydro-alcoolique.
- La personne garde le masque pendant toute la durée du diagnostic et du soin.

Pour le DIAGNOSTIC ENERGETIQUE CHINOIS : respect des « gestes barrières ».

Pour le SOIN TUI NA : respect des « gestes barrières », et :

- Comme d'habitude, le praticien se lave les mains et les avant-bras, scrupuleusement, juste avant le massage, puis juste après. Il porte un masque pendant toute la durée du soin ainsi que toute autre protection nécessaire (sur blouse, visière ou lunette de protection...).
- Le « consultant » conserve son masque durant tout le massage, y compris lorsque son visage est face têtère.
- Le praticien évite tous les mouvements de mobilisation corporelle corps à corps et, plus généralement, tout geste technique conduisant le praticien à réduire la distance entre sa tête et le client.

Je vous laisse le soin de me contacter pour plus de renseignements et/ou pour prendre RDV.

Pascale GUILLEMET